

Quant à dire comment on en est arrivé à ce montant, nous avons fondé notre calcul sur le fait que l'Association aurait recueilli 1.2 million de dollars de sources privées si les athlètes avaient pu se rendre aux Olympiques et le gouvernement, par l'entremise du ministère, a décidé de les en dédommager. Je signale ici, étant donné que le député représente une région agricole, qu'on a aussi versé 81 millions de dollars aux cultivateurs qui ont souffert de pertes à cause de la situation en Afghanistan.

**M. Murta:** Madame le Président, j'espère que l'Association olympique canadienne est plus satisfaite de son 1.2 million de dollars que les agriculteurs ne le sont de leurs 81 millions, car, en fait, ils ont été volés d'une vingtaine de millions de dollars.

**M. Pepin:** Vous avez pourtant déjà dit que 72 millions suffiraient.

#### LA DATE DE LA REMISE DE LA SUBVENTION

**M. Jack Murta (Lisgar):** C'est également au secrétaire parlementaire que je pose ma question supplémentaire, madame le Président. Pourrait-il dire à la Chambre quand cet argent sera remis au comité olympique? Pourrait-il dire également à quoi servira le montant de 1.2 million de dollars?

**M. Gilbert Parent (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** Madame le Président, les membres de l'Association olympique canadienne répartiront cet argent entre les athlètes comme bon leur semblera, mais il servira sûrement à la préparation des nombreux athlètes qui s'entraînent à l'heure actuelle en vue de prochains Jeux olympiques. Cet argent devrait leur être remis dans quelques jours.

\* \* \*

#### L'ENVIRONNEMENT

##### LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI CONCERNANT LES VOIES FLUVIALES INTERPROVINCIALES

**M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Lorsque la loi sur les ressources en eau du Canada a été adoptée au début des années 70, il était entendu qu'elle s'appliquerait aux problèmes écologiques du bassin de la rivière des Outaouais. Or, on n'a jamais pris aucune mesure concrète. Le ministre m'a dit récemment que cette loi fédérale ne donne pas à son ministère compétence sur ces voies fluviales interprovinciales.

Étant donné la grande importance du bassin de la rivière des Outaouais tant pour l'est ontarien que pour l'ouest québécois, le ministre de l'Environnement songe-t-il à présenter un projet de loi visant à donner au gouvernement fédéral la compétence nécessaire pour s'attaquer aux problèmes écologiques que présentent des voies fluviales aussi importantes que celle de la rivière des Outaouais?

#### Questions orales

**L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):** Madame le Président, nous avons un projet de loi à l'étude et songeons à prendre des mesures législatives en vue de renforcer et de clarifier le mandat du ministère de l'Environnement. Je serais heureux de prendre en considération la suggestion très intéressante du député au cours de notre étude de la question.

\* \* \*

#### LA SANTÉ ET LE SPORT AMATEUR

##### LA DÉCISION D'ACCORDER UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION OLYMPIQUE CANADIENNE

**L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre chargé de la Santé et du Sport amateur. Peut-il nous dire qui a décidé d'accorder à l'Association olympique du Canada la somme de 1.2 million de dollars?

**M. Gilbert Parent (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** Madame le Président, étant donné que nous n'avions pas autant d'argent que si nous avions conservé Loto Canada...

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Epp:** Favorisez-vous les jeux de hasard?

**M. Parent:** ... la décision d'accorder la somme de 1.2 million de dollars à l'Association olympique du Canada a été prise par le ministre après que ce dernier eut consulté ses collègues du cabinet et ses autres conseillers.

##### L'USAGE QU'ON FERA DE LA SUBVENTION

**L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord):** Madame le Président, je suis étonné et je voudrais par votre entremise signaler au secrétaire parlementaire et au premier ministre, si ce dernier m'écoute, que nous avons là un exemple flagrant de gaspillage des deniers publics. En effet, on a accordé la somme de 1.2 million de dollars à 12 ou 14 personnes, lesquelles donneront des cocktails un peu partout dans le pays, alors qu'on refuse d'accorder \$166,000 aux Jeux de l'ouest du Canada, organisation appelant une grande participation populaire.

**M. Gilbert Parent (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** Madame le Président, les députés de ce côté-ci de la Chambre ont bien plus d'estime pour les membres de l'Association olympique du Canada que le député d'en face ou son parti.

**Des voix:** Bravo!

**M. Parent:** Au fil des ans, les membres de l'Association olympique du Canada ont bien servi les Canadiens et nos jeunes sportifs et je suis sûr qu'ils sauront utiliser cet argent pour aider nos athlètes à améliorer pour les futurs Jeux olympiques leur performance déjà enviable.